

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Changement d'horaire 2024

### **Extension de Mobilis au Pays-d'Enhaut et dans le Chablais valaisan pour une offre en transports publics étoffée**

**Dès le 10 décembre 2023, la Communauté tarifaire vaudoise (CTV) s'étendra aux trois communes du Pays-d'Enhaut (Château-d'Oex, Rossinière et Rougemont), ainsi qu'au Chablais valaisan (Massongex, Collombey-Muraz, Monthey, Troistorrents), désormais accessibles grâce à un seul titre de transport Mobilis. Soutenue par le Canton de Vaud, cette extension - qui permet à la CTV de couvrir désormais l'ensemble du territoire vaudois et au-delà - reflète la volonté de l'Etat de faciliter l'accès à la mobilité durable dans toutes les régions, pour mieux l'encourager. Dans le cadre du changement d'horaire 2024, plusieurs améliorations de l'offre seront également proposées.**

Le Canton de Vaud, la Communauté tarifaire vaudoise et les entreprises de transport s'engagent ensemble depuis de nombreuses années afin d'encourager la population à l'utilisation des transports publics en alternative à la voiture individuelle, pour les déplacements de loisirs ou du quotidien. Afin d'atteindre cet objectif majeur - inscrit dans le Plan climat vaudois - il est essentiel de proposer des infrastructures et une offre performante et attractive, permettant de répondre aux besoins effectifs des usagères et usagers, dans toutes les régions du canton.

Au prochain changement d'horaire, les déplacements en transports publics seront ainsi facilités sur la totalité du territoire cantonal et au-delà, grâce à l'extension du périmètre Mobilis dans le Chablais valaisan et au Pays-d'Enhaut, dernière région vaudoise jusqu'alors non incluse dans la communauté tarifaire. L'avantage pour les usagères et usagers : des prix attractifs via un système tarifaire par zones ainsi que la possibilité de voyager en train, bus ou funiculaire avec un seul titre de transport, autant de fois que désiré, pendant la durée et dans le périmètre de validité de ce dernier.

Concrètement, l'extension au Pays-d'Enhaut se fera avec l'ajout de douze zones Mobilis (180 à 188 et 172 à 174) : neuf d'entre elles sont desservies par la ligne de la Compagnie du chemin de fer Montreux Oberland bernois et quatre par les Transports publics du Chablais, via la ligne de bus du col des Mosses (n° 175). Les tarifs seront globalement plus avantageux que ce soit pour les déplacements à l'intérieur ou à l'extérieur du Pays-d'Enhaut. A titre d'exemple, le prix d'un abonnement pour effectuer le déplacement de Château-d'Oex à Rougemont baissera d'environ 15% pour les jeunes et d'environ 10% pour les adultes. Ces baisses de prix seront d'autant plus importantes pour des déplacements intégrant les transports urbains : ainsi, un trajet depuis le cœur de Lausanne (en combinant métros, bus et trains) jusqu'à Château-d'Oex reviendra environ 10% moins cher qu'actuellement pour un billet classique, et environ 20% moins cher pour un abonnement adulte.

Cette amélioration de l'offre traduit l'engagement du Canton et des différents acteurs des transports publics afin de proposer des solutions multimodales toujours plus simples et avantageuses sur l'ensemble du territoire pour encourager à la mobilité durable.

Afin d'informer la population, une large campagne de communication - essentiellement digitale - sera déployée dès le mois de décembre à l'échelle du canton.

### L'offre régionale continue de se densifier

En droite ligne avec la volonté du Canton d'augmenter l'attractivité des transports publics, le changement d'horaire 2024 introduira la cadence aux 30 minutes pour les trains entre Palézieux et Payerne, le dimanche également.

Le nouvel horaire amènera également des améliorations de l'offre du réseau régional de bus sur l'ensemble du territoire cantonal. Au total, près de 570 allers-retours seront ajoutés et financés dans le cadre des mesures du Plan climat vaudois. Pour ne citer que quelques exemples, une nouvelle ligne rapide (CarPostal) sera créée entre Moudon et Epalinges ; 10 allers-retours (MBC) seront créés les dimanches entre Morges et Etoy ; la ligne (TPC) reliant Leysin à Château-d'Oex sera renforcée la semaine et le week-end ; ou encore, la création de 10 allers-retours (TPN) permettra de compléter la cadence à 30 minutes la semaine entre Nyon et Gingins.

Outre les améliorations liées au Plan climat vaudois, une hausse générale du nombre de courses nocturnes aux veilles de fêtes et pont de l'Ascension est notamment prévue sur l'ensemble du réseau.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 27 novembre 2023

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DCIRH, Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat, chef suppléant du DCIRH,

021 316 40 01

Jérôme Michel, responsable opérationnel, [info@mobilis-vaud.ch](mailto:info@mobilis-vaud.ch)

### **TÉLÉCHARGEMENTS**

[Plan des zones 2024 de la Communauté tarifaire vaudoise](#)